**CSA départemental, 15 février 2024**

**Déclaration liminaire**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous serons tout à l'heure appelés à nous congratuler du fait que depuis 2016 en dépit d'une baisse du nombre d'élèves dans le département, 18 postes lui ont été accordés, ce que la logique comptable pourrait considérer comme une amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement.

En réalité sur la même période, outre la suppression de plus de cinquante postes d'aide administratives, plusieurs facteurs ont absorbé et même largement dépassé cette dotation :

- le dédoublement des classes en REP d'ailleurs toujours pas évalué,
- l'augmentation toujours insuffisante des décharges de direction,
- la multiplication des dispositifs spécifiques (UPE2A, ULIS, Unités Externalisées, TPS) à effectifs restreints,
- la création de postes de pilotage hors classe,
- des postes sanctuarisés à l'école internationale.

Dans les faits donc, la communauté éducative ne constate pas d'amélioration sur le terrain.

Bien au contraire, la profession dans son ensemble depuis 2016 a le sentiment de passer à l'essoreuse en permanence, d'être pointée du doigt, attaquée, maltraitée, malmenée et méprisée par l'institution, les gouvernements et les ministres successifs. Tous vous le diront : nos conditions de vie et de travail se dégradent.

Les professeurs sont à bout. Les conseillers pédagogiques sont à bout. Les IEN sont à bout. Les personnels administratifs sont à bout. Tous·tes ne se demandent qu'une chose : comment tenir ? Et beaucoup s'interrogent : comment partir ?

Pour la seconde année consécutive, aucun poste n'est créé dans le département.

Qui va en payer le prix ?

L'école rurale en premier lieu. Certes dans certains secteurs les effectifs sont en baisse.

Du coup le verdict de la calculette tombe : on ferme des classes.

Quel signal envoie l'État ? La colère et le ressentiment grondent, partout. Les relations avec les familles s'en ressentent, le climat scolaire est dégradé.

Le remplacement en second lieu, ce qui dégrade l’ensemble du service, nuit aux apprentissages des élèves, conduit les collègues à venir travailler malades, à culpabiliser, les directeur·ices à prendre leurs classes leurs jours de décharges, et met à mal l’exercice du droit syndical.

Donc de grâce épargnez-nous tout satisfecit, et prenez plutôt la mesure de la crise profonde, durable, globale qui affecte notre institution, et que tous les choix gouvernementaux de ces dernières années tendent à aggraver.